

2020



Bilan qualité de l'air - CODERST de la Haute-Marne

Chaumont - 8 décembre 2020

CAUSES DE MORTALITE EN FRANCE

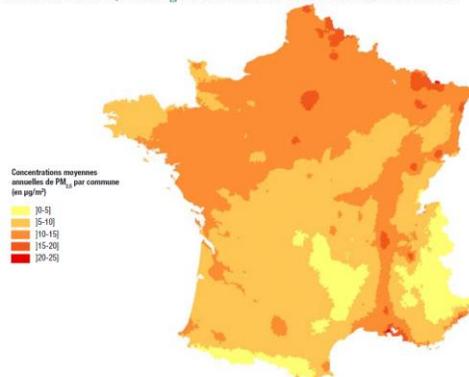
1. Tabac : 75 000 décès par an
2. Alcool : 49 000 décès par an
3. Pollution de l'air : 48 000 décès par an

SCENARIOS D'AVENIR

Respecter la valeur guide de l'OMS fixée à $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle pour les PM_{2,5} permettrait d'éviter 17000 décès par an en France (2000 dans la région Grand Est).

→ Entre 9 et 27 mois de perte d'espérance de vie (à 30 ans)

Concentrations annuelles moyennes de PM_{2,5} utilisées dans l'EDIS. Modèle Gazel-Air 2007-2008, France continentale



Source : IRI-GéoflA, 2008 ; Gazel, 2007-2008 ; INVS, 2015.

NO₂

EFFETS SUR LA SANTÉ-L'ENVIRONNEMENT-LES BÂTIMENTS :

le dioxyde d'azote pénètre dans les voies respiratoires profondes où il fragilise la muqueuse pulmonaire face aux agressions infectieuses, notamment chez les enfants. Aux concentrations observées habituellement, le dioxyde d'azote provoque une hyperactivité bronchique chez les personnes asthmatiques.

PM10

EFFETS SUR LA SANTÉ-L'ENVIRONNEMENT-LES BÂTIMENTS :

le rôle des particules en suspension a été montré dans certaines atteintes fonctionnelles respiratoires, le déclenchement de crises d'asthme et la hausse du nombre de décès pour cause cardio-vasculaire ou respiratoire, notamment chez les personnes les plus sensibles. Certains hydrocarbures aromatiques polycycliques portés par les particules d'origine automobile, sont classés comme probablement cancérogènes chez l'homme.

O₃

EFFETS SUR LA SANTÉ-L'ENVIRONNEMENT-LES BÂTIMENTS :

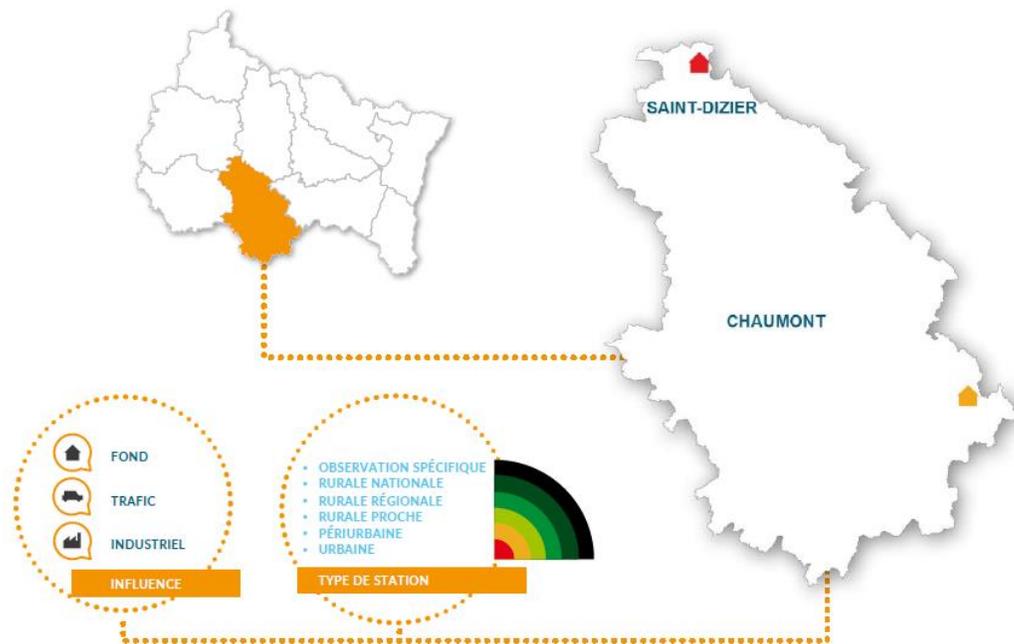
l'ozone est un gaz capable de pénétrer profondément dans l'appareil respiratoire. Il provoque, à de fortes concentrations, une inflammation et une hyperactivité bronchique. Des irritations du nez et de la gorge surviennent généralement, accompagnées d'une gêne respiratoire. Des irritations oculaires sont aussi observées.

Coût annuel total de 100 milliards d'euros pour la pollution de l'air, évalué par la commission d'enquête du SENAT

Mesures de qualité de l'air dans la Haute-Marne en 2019



Réseau de stations de mesures



- Arrêt de la mesure de dioxyde de soufre de Saint-Dizier
- Poursuite de la surveillance réglementaire du benzo(a)pyrène à Bourbonne-les-Bains.

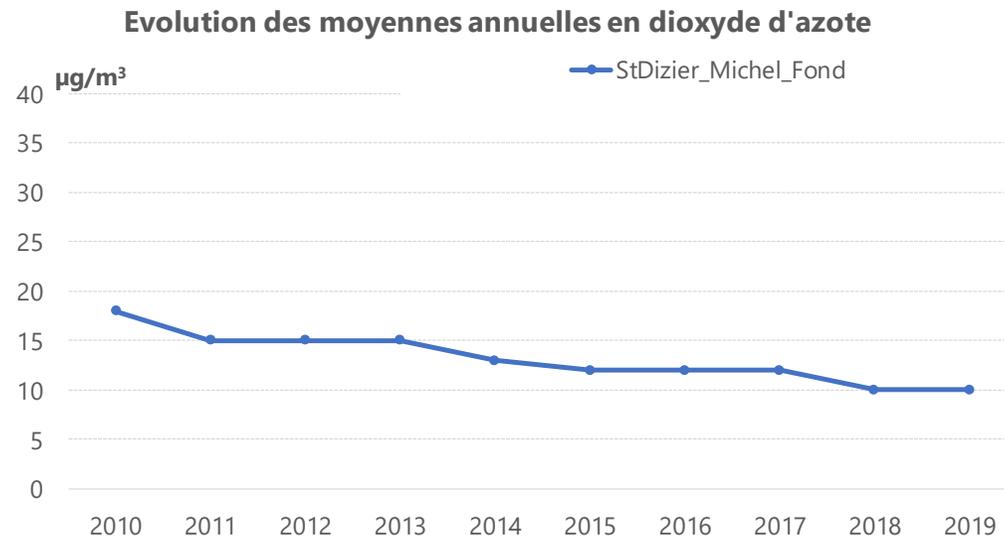
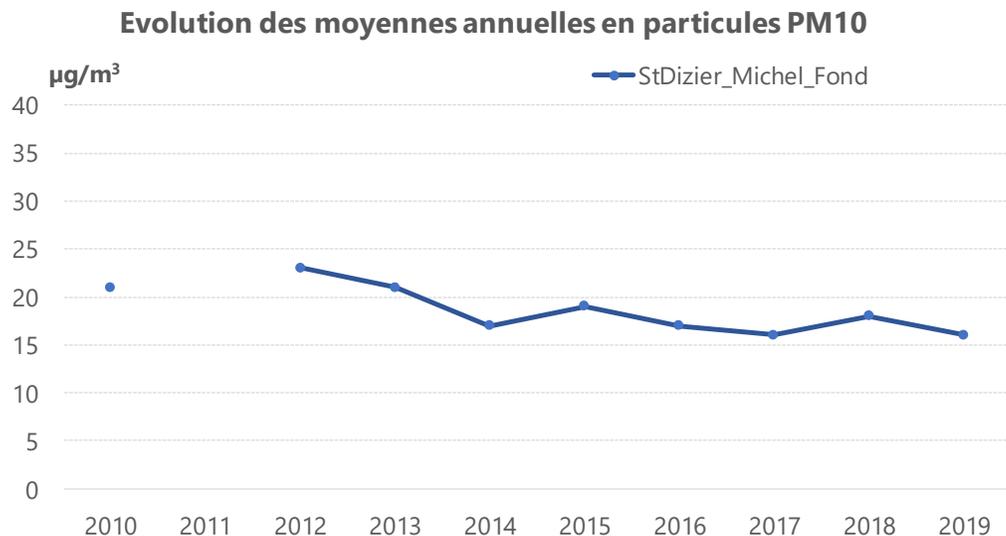
Campagnes de mesures

Pour évaluer les niveaux de pollution en tout point du territoire (hors réseau des stations fixes de mesures), **des moyens mobiles de surveillance de la qualité de l'air** sont mis en œuvre par ATMO Grand Est.

- Campagne de mesures de la qualité de l'air réalisée à Chaumont avec installation d'un laboratoire mobile au niveau du boulevard Voltaire, en situation de proximité trafic.
- Suivi des pollens : capteur à Chaumont (remontée de l'ambrosie).

Situation de la Haute-Marne au regard des valeurs réglementaires en 2019

Amélioration de la qualité de l'air ...

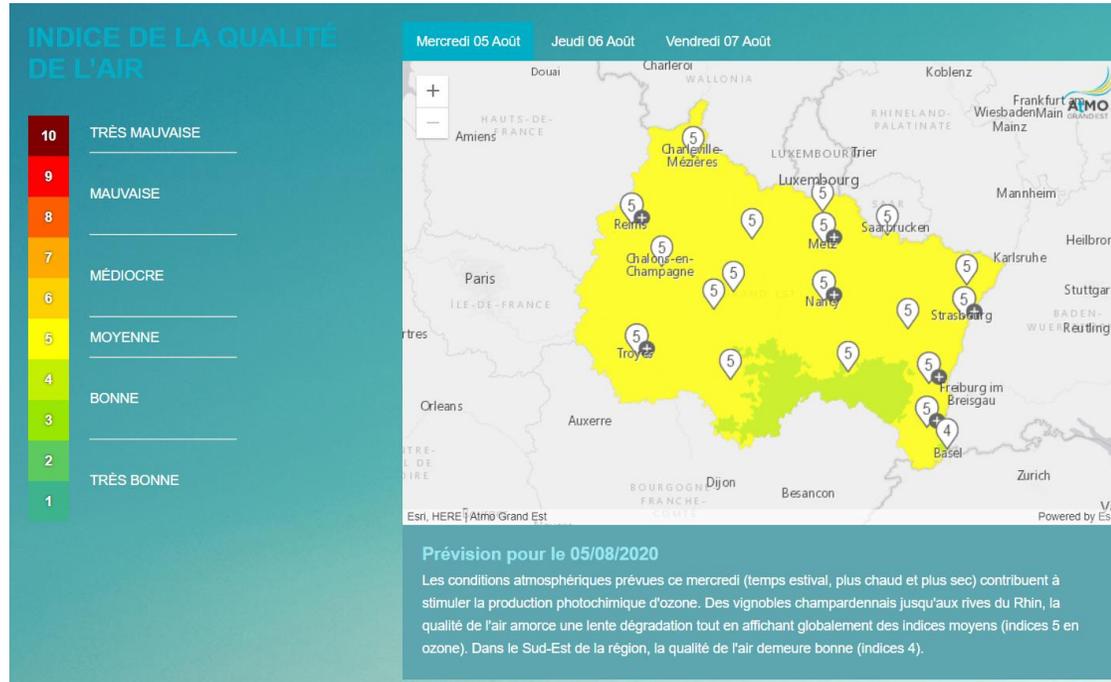


...mais des zones encore en dépassements de valeurs réglementaires

Situation au regard des polluants réglementés	Respect	Polluants concernés
Valeurs réglementaires long terme - (VL, VC)	OUI	
Valeurs réglementaires cours terme - (SIR, SA)	NON	SIR PM10
Seuils OMS	NON	PM2,5 et O ₃

Indices de Qualité de l'Air

- Diffusion journalière d'un Indice de Qualité de l'air avec Prédiction J+1, J+2
- Caractérise le niveau de pollution de fond



Indices de Qualité de l'Air

Révision de l'indice en 2021 (arrêté du 10 juillet 2020)

5 Polluants concernés : le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote, l'ozone, les particules PM10 **plus les particules PM2,5.**

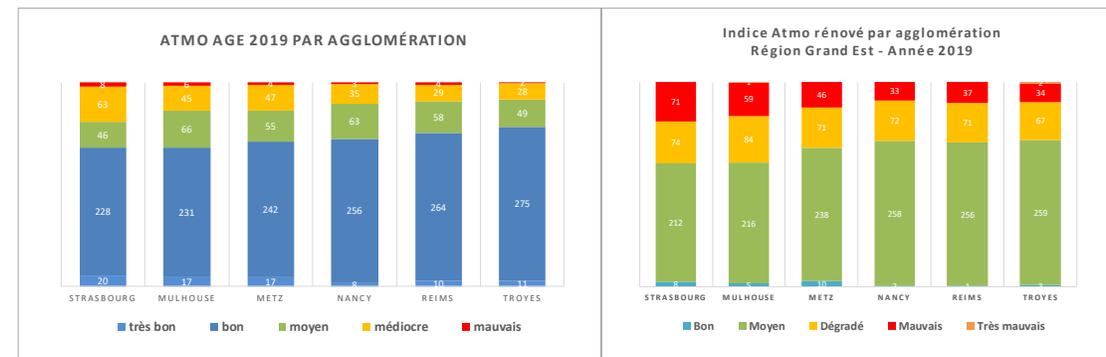
6 qualificatifs traduits de l'indice européen :
 Bon / moyen / dégradé / Mauvais / Très Mauvais / Extrêmement Mauvais
 (code couleur européen)

		Indice ATMO révisé					
		Bon	Moyen	Dégradé	Mauvais	Très mauvais	Extrêmement mauvais
Moyenne journalière	PM2.5	0-10	10-20	20-25	25-50	50-75	> 75
Moyenne journalière	PM10	0-20	20-40	40-50	50-100	100-150	> 150
Max Horaire Journalier	NO2	0-40	40-90	90-120	120-230	230-340	> 340
Max Horaire Journalier	O3	0-50	50-100	100-130	130-240	240-380	> 380
Max Horaire Journalier	SO2	0-100	100-200	200-350	350-500	500-750	> 750

Un sous-indice est calculé chaque jour à partir d'une agrégation des concentrations **du polluant mesuré ou modélisé**

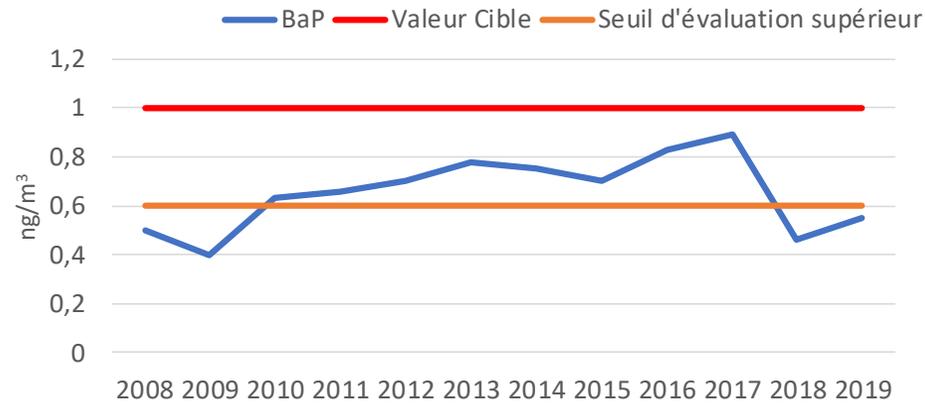
Conséquence sur la communication de la qualité de l'air

Un test a été réalisé sur les 6 plus grandes agglomérations du Grand Est à partir des stations prises pour le calcul de l'indice ATMO : Strasbourg, Mulhouse, Metz, Nancy, Reims et Troyes.

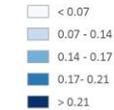


Chauffage au bois

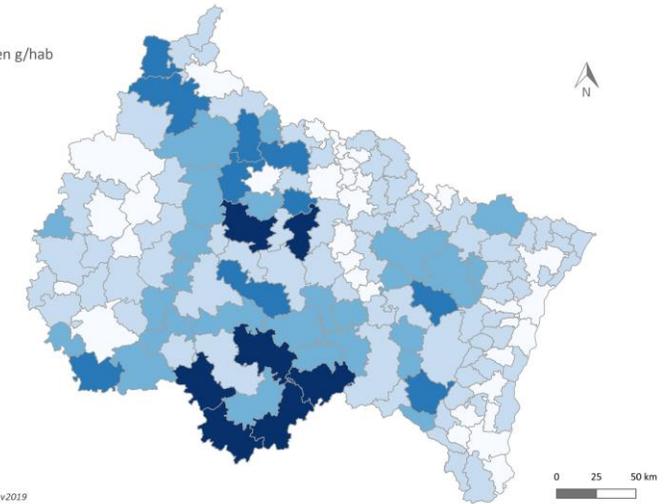
Evolution du BaP en Haute-Marne



Emissions de BaP en g/hab

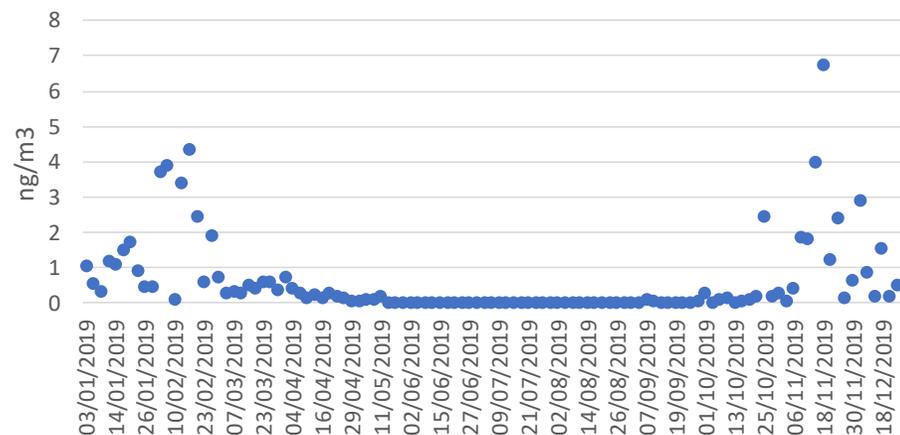


AtMO
GRAND EST
ATMO Grand Est - Invent'Air v2019



Tendance à la hausse entre 2008 et 2017, en dessous du SES depuis 2018

Evolution annuelle du BaP en 2019 Station de Bourbonne

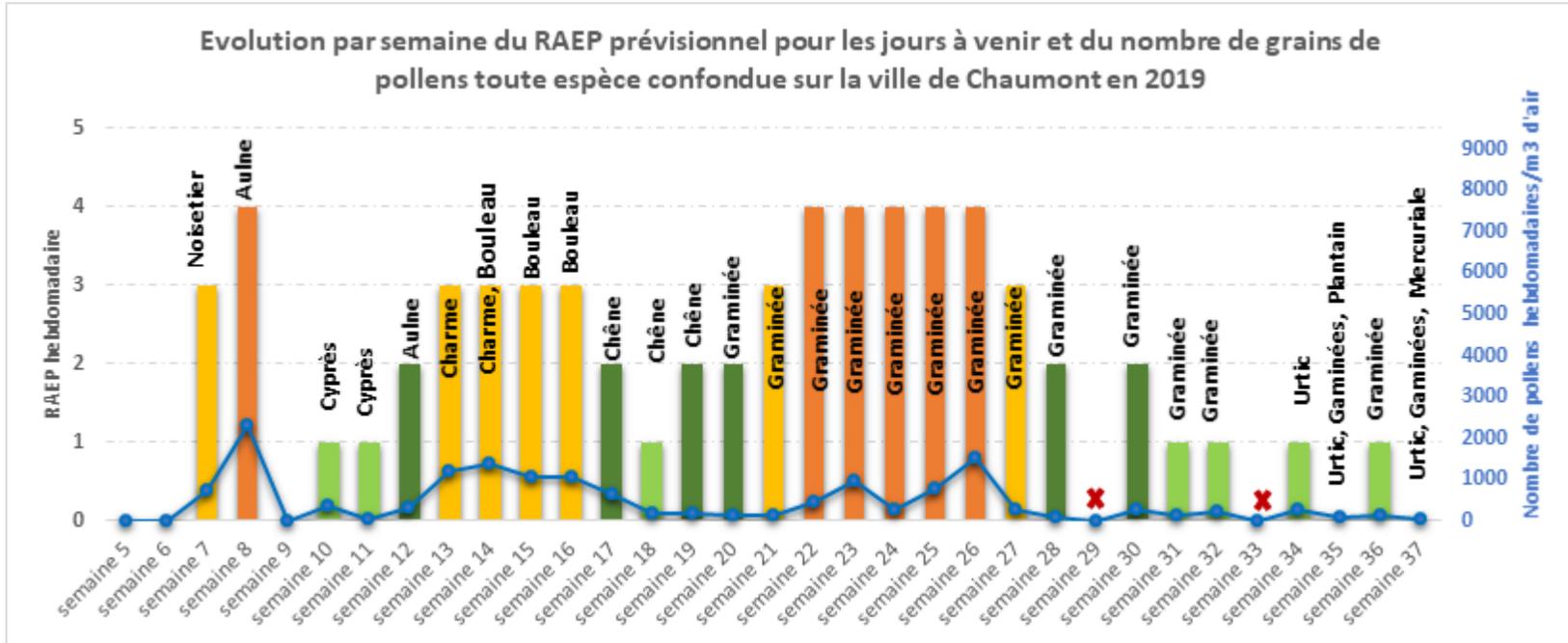


Chauffage au bois est un enjeu dans la transition énergétique mais attention particulière aux émissions de polluants

- Amélioration des performances thermiques des bâtiments,
- Renouvellement des appareils individuels anciens ou non performants,
- Maîtrise des conditions d'utilisation du chauffage au bois individuel,
- Renforcement du contrôle des émissions des chaufferies bois collectives afin de ne pas dégrader une situation déjà fragile.

Les Pollens

Résultats issus des comptages sur Chaumont



Quantités de pollens par rapport à 2018

Pollens d'Aulne et surtout des Graminées à l'origine des RAEP les plus élevés



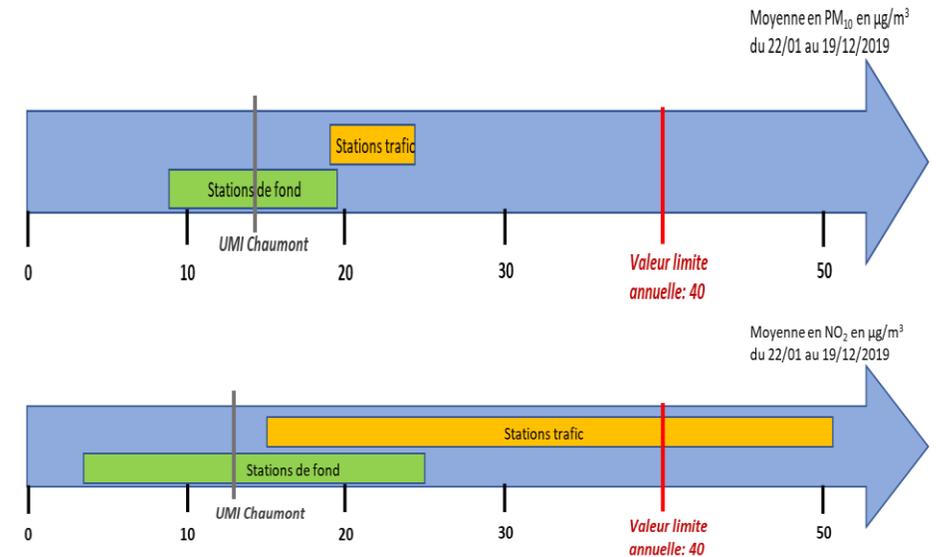
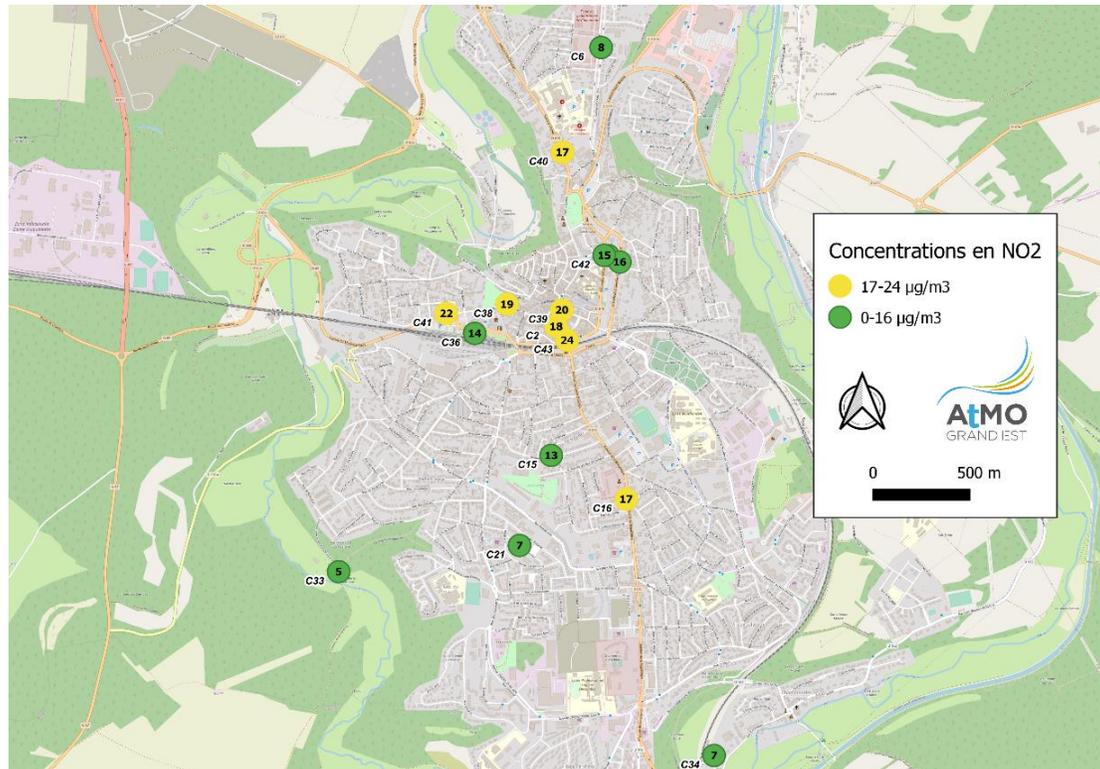
Déploiement du réseau Pollin'air

Pollin'air est inscrit dans 2 Contrats Locaux de Santé (CLS) *Chaumont et Langres.*

Résultats_Campagne Chaumont_rue Voltaire

- Unité mobile : dioxyde d'azote, PM10 et benzène
- Capteurs passifs : 15 sites de mesure du dioxyde d'azote

*Cour de l'école maternelle Voltaire,
boulevard Voltaire*



Concentrations en Dioxyde d'azote, PM10 et benzène <VL

Concentrations se situent dans la gamme de concentrations de mesures de fond du Grand Est



Bilan Episodes

Bilan des procédures préfectorales

La procédure préfectorale d'information a été déclenchée à 4 reprises en 2019 sur le département de la Haute-Marne...

PIC DE POLLUTION



NOMBRE DE JOURS DE PROCÉDURE D'INFORMATION OU D'ALERTE POUR LES PM₁₀ ET L'OZONE EN HAUTE-MARNE EN 2019

2 épisodes de pollution à l'ozone

- 2 jours en juin : du 26/06 (PIR) au 27/06 (PAp)
- 1 jour en juillet : 25/07 (PIR)

1 épisode de pollution aux particules PM10

- 1 jour en février : 22/02 (PIR)

Département	Nombre de jours avec procédures réglementaires			
	PM10		O3	
	2018	2019	2018	2019
Ardennes	8	5	2	7
Aube	10	1	3	7
Marne	51	5	5	7
Haute Marne	52	2	1	6
Meurthe et Moselle	54	4	4	7
Meuse	55	1	2	7
Moselle	57	4	8	7
Bas-Rhin	67	2	5	8
Haut-Rhin	68	5	2	8
Vosges	88	4	0	4



Pas de procédure préfectorale d'information-recommandation déclenchée pour le SO₂ et le NO₂

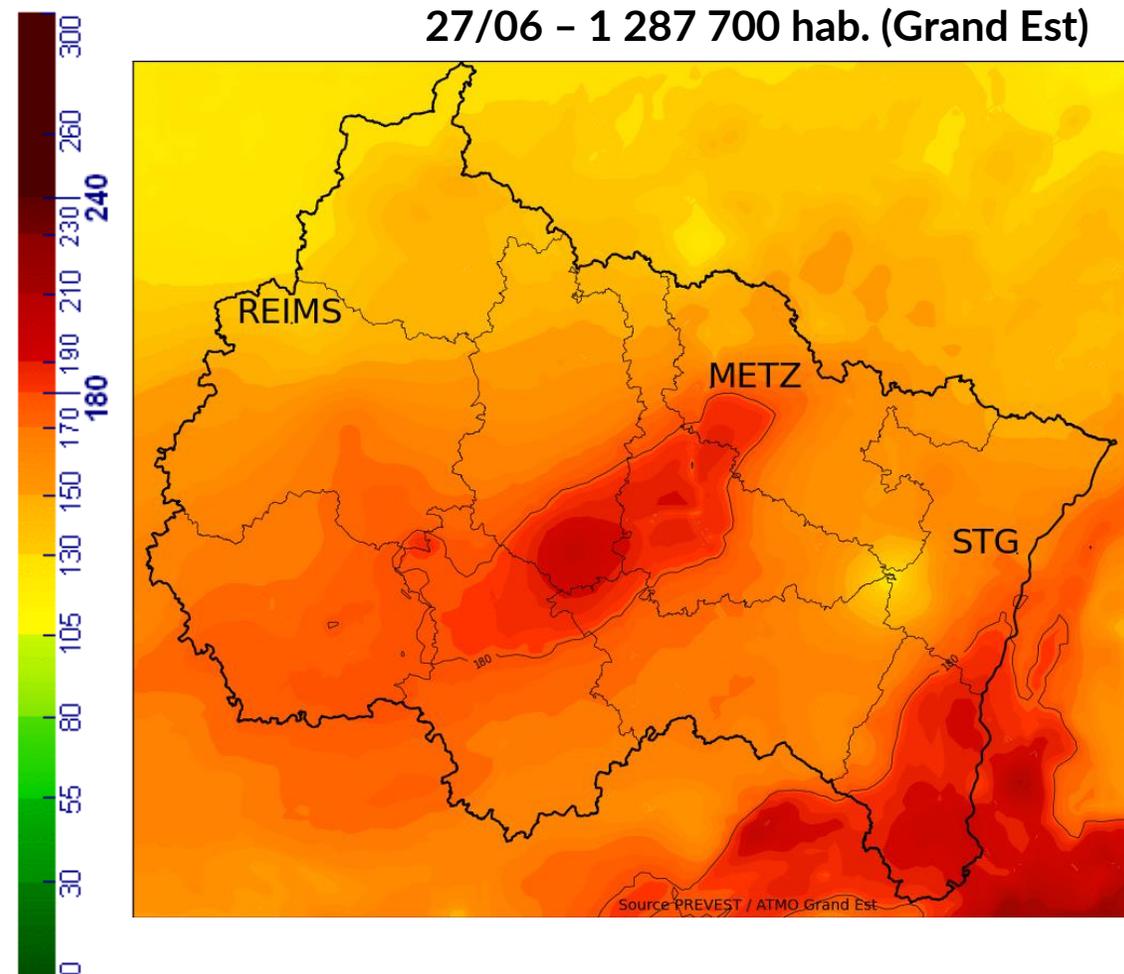
Bilan des épisodes d'ozone

Zoom sur l'épisode d'ozone de juin 2019...

- L'épisode a touché le Nord-Est du département le 27 juin.
- 38 400 personnes ont été exposées à un dépassement du seuil d'information-recommandation le 27 juin.

Bilan Prévision ozone...

O ₃	Bilan des dépassements Haute-Marne	
	Jours	
	Dépassements SIR en 2019	2
	Dépassements prévus	2
Dépassements non prévus (manqués)	0	
Dépassements prévus non confirmés (faux positifs)	1	



Modélisation J-1 corrigée par les données des stations de mesures

Bilan des épisodes de particules PM10

Zoom sur l'épisode de particules de mars 2019...

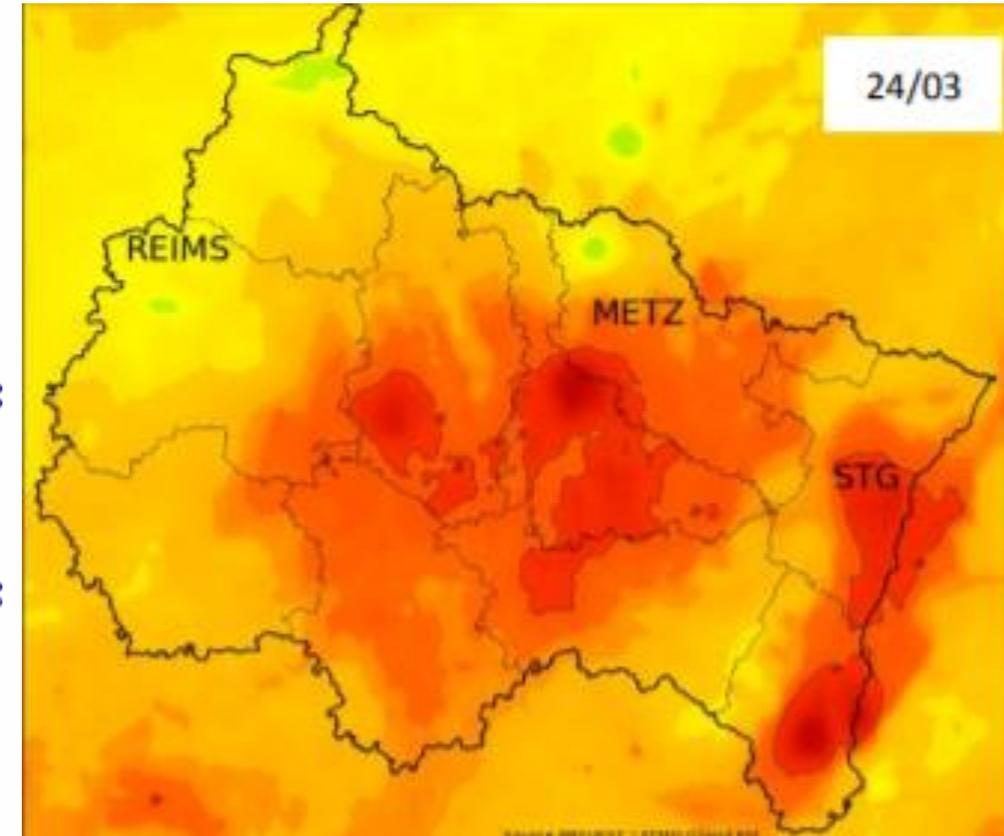
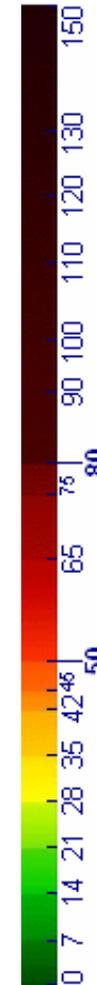
L'épisode a touché le département avec 6 200 personnes exposées au dépassement du seuil d'information-recommandations le 24 mars.

- Episode de type « Mixte »
- Formation de particules secondaires à partir de l'ammoniac et de nitrate
- Mauvaises conditions de dispersion

Bilan Prévision PM10...

PM10	Bilan des dépassements Haute-Marne	
	Jours	
	Dépassements SIR en 2019	2
	Dépassements prévus	0
	Dépassements non prévus (manqués)	1
Dépassements prévus non confirmés (faux positifs)	1	

24/03 – 1 577 300 hab. exposés (Grand Est)





Air • Climat • Energie • Santé

Espace Européen de l'Entreprise - 5 rue de Madrid - 67300 Schiltigheim
Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67 - contact@atmo-grandest.eu
Siret 822 734 307 000 17 - APE 7120 B
Association agréée de surveillance de la qualité de l'air